

# AVIS

Réf. : RUR.18.468.AV-Nature  
Date d'approbation : 9/11/2018

## Demande de dérogation émanant de la SA Les jardins de Oisquercq dans le cadre du réaménagement d'une ancienne centrale électrique à Tubize

### DONNEES INTRODUCTIVES

<u>Type de dossier :</u>	Demande de dérogation aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales
<u>Demandeur :</u>	SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature
<u>Date de réception de la demande et références :</u>	29/10/2018 – DNF/DNEN/SL/SLA/Sorties 2018 : 21706
<u>Délai de remise d'avis :</u>	45 jours
<u>Référence légale :</u>	Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature
<u>Préparation de l'avis :</u>	Pôle Ruralité – Section Nature

<b>AVIS</b>
-------------

Réuni ce 9 novembre 2018 (réunion convoquée faute d'avoir satisfait au quorum de présence le 6 novembre 2018) le Pôle « Ruralité » Section « Nature » a examiné le dossier repris sous rubrique et a **accepté** que soit accordée la dérogation demandée, ceci notamment à la lumière du rapport du Service extérieur du DNF.



Philippe BLEROT  
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »